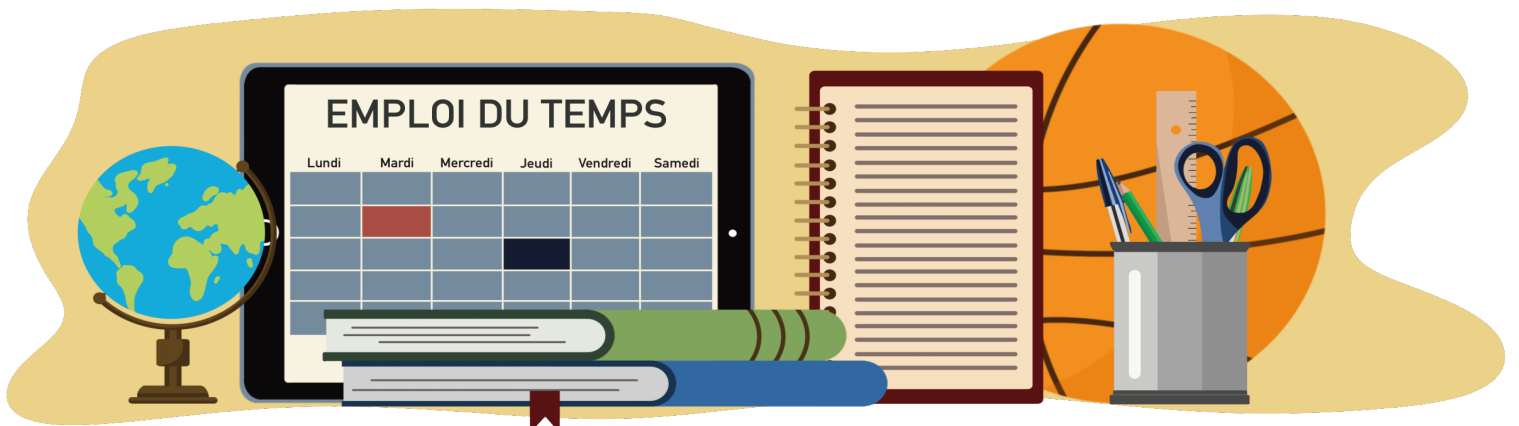




Registre Public d'Accessibilité : Collège Jean Moulin





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations
sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles
pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction	Page 2
Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...	Page 2
1. Informations sur l'établissement	Page 4
a) Coordonnées	Page 4
b) Responsable d'accessibilité	Page 4
c) Consultation du registre public d'accessibilité	Page 5
2. Accessibilité de l'établissement	Page 6
a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap	Page 6
b) Matériel adapté	Page 7
3. Certaines prestations ne sont pas accessibles	Page 8
a) Étages - Bâtiments Externat 1 et 2 (B01, B02)	Page 8
b) Escaliers - Bâtiments Externat 1 et 2 (B01, B02)	Page 9



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège Jean Moulin (Tomblaine)
- N° SIRET : 19541569000013
- Adresse : 14 Rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine, France
- Gestionnaire : Département de Meurthe-et-Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Philippe MATTEUDI



- Mail : ce.0541569@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 21 02 36



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté soumis à un contrôle réglementaire.



Non



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Étages - Bâtiments Externat 1 et 2 (B01, B02)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2030



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Non

Commentaires :

- Accès uniquement par des escaliers (absence d'ascenseur).
- Espaces situés aux étages : espaces pédagogiques (salle de sciences, salles de cours banalisées, salle informatique, salle de technologie, salle de musique ..).



b) Escaliers - Bâtiments Externat 1 et 2 (B01, B02)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Absence de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Absence de contremarches visuellement contrastées.
- Présence de nez de marche contrastés mais pas toujours antidérapants.
- Éclairage insuffisant dans certains escaliers.
- Possibilité d'aide à la mobilité si besoin, sur demande.